



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5046001

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/03/2025 10H17 C:003006 I:45112
V/REF : I2682631
V/Email reçu le Vendredi 28/03/2025 à 10H17

M. DUCHAINE FLORIAN

6 ALLEE CHARLES VIENNET
25110 SECHIN

IMMEUBLE : VIENNET
6 ALLEE CHARLES VIENNET
25110 SECHIN

01 Avril 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 6 ALLEE CHARLES VIENNET - SECHIN - MR DUCHAINE 0666063612
!! IL YA UNE FRANCHISE, AVANT INTERVENTION RECUPERER LE CHEQUE DE 150E
ET BIEN VERIFIER QUE LE CHEQUE SOIT AU NOM DE SERVIMO, PUIS
LE DONNER A MARTIN LE SOIR MEME. SI PAS DE CHEQUE, PAS D'INTER COMME PAS
DE BRAS PAS DE CHOCOLAT !!

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE VERIFICATION DU TUYAU EN CUIVRE APPARENT
- SI REPARATION PROVISoire POSSIBLE SUR PLACE APPELER LE 0969321549
POUR LA VALIDATION
- VOIR SI DEVIS A REALISER

Donneur d'ordre : M. M GENTIL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 28 MARS 2025 A 13H15
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU VEHICULE
UNE FUITE CONSTATEE SUR L'ALIMENTATION EN CUIVRE DU ROBINET EXTERIEUR
REPARATION PROVISoire AVEC VOTRE ACCORD
UN DEVIS EST REALISE POUR UNE PASSAGE EN APPARENT

OBSERVATIONS : CHQ DE FRANCHISE CAFC N°2056628 DU 28/03/2025 DE 150€

MV LCOMPTER Email envoyé le 01/04/25 à 08H02 M. M GENTIL

GG LGESTION Email envoyé le 28/03/25 à 15H43 M. M GENTIL

AVEC L'ACCORD DE MME BOUCHRA NOUS REALISONS LES TRAVAUX PROVISoire
ET UN DEVIS VOUS SERA PROCHAINE ENVOYE POUR LES REPARATIONS
DEFINITIVE
Suite a donner : OUI. Le 28/03/2025 à 17:36

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

Agence de Franche Comté : 8D et 4 Rue des Entreprises-ZA – 25410 Velesmes-Essarts
RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 70 50 01 15 - doubs@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5046001

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	DP01 Forfait intervention de dépannage	1	92,99	92,99
TOTAL H.T.				92,99
T.V.A. a 20,00%				18,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>111,58</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5046001

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN